



Info Délits

novembre 14
No 10



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25
etienne.genton@vd.ch www.police.vd.ch www.mediapolice.ch

Consultez le magazine trimestriel de la Police Cantonale : [Pol Cant Info](#)

Urgence : 117

Commune de Prangins

Octobre 2014

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
28/04	0000/1300	Ch des Mouilles	Villa	Tentative de vol par effraction. Tenté de forcer les portes-fenêtres. Pas pénétré.
02/03	2330/0300	Ch Sous le Bois	Villa	Vol par introduction clandestine. Porte ouverte/non verrouillée.
03	0030/1000	Ch de la Dôle	Villa	Vol par effraction arraché le cylindre de la porte d'entrée.
03/10	0550/0600	Ch des Jaquines	Villa	Vol par introduction clandestine. Pénétré de manière indéterminée par la véranda.
09/10	2000/0700	Ch des Jaquines	Villa	Tentative de vol par effraction. Percé le montant de deux fenêtres. Rien emporté.
09/10	0930/1000	Ch des Jaquines	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une fenêtre.
09/11	1900/0900	Ch des Mouilles	Villa	Tentative de vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre. Pas pénétré.
10	0800/0855	Ch de la Tuilière	Villa	Tentative de vol par effraction. Percé le montant d'une porte-fenêtre. Rien emporté.
10	0130/0650	Ch de la Chenalette	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
10/11	2300/0815	Ch du Clos Bessonnet	Villa	Tentative de vol par effraction. Percé le cadre d'une fenêtre. Rien emporté.
10/17	1600/1430	Ch du Clos Bessonnet	Villa	Tentative de vol par effraction. Tenté de forcer deux portes-fenêtres. Pas pénétré.
11	0000/0830	Ch du Clos Bessonnet	Villa	Tentative de vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre. Pas pénétré.
11	2000/0640	Rte du Clos	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
11	0145/0830	Rte de Lausanne	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une fenêtre.
17/19	1200/1930	Rue de la Gare	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre.
19/21	1530/1720	Ch de la Redoute	Villa	Vol par effraction. Brisé vitre.

22	0200/0200	Port des Abériaux	Buvette	Vol par introduction clandestine. Pénétré librement dans la buvette. Auteurs interpellés.
30	1250	Ch des Morettes	Cave	Vol par effraction. Forcé porte.

Autres délits

Dommages à la propriété	5
Tentative de vol par effraction dans des véhicules	1
Vol par effraction dans des véhicules	2
Vol sans effraction dans des véhicules	1
Vol de plaque de contrôle	
Vol de cycle	1
Vol / Vol simple	
Vol à la tire	
Vol à l'astuce	
Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché	
Vol d'usage	

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

RAPPEL aux membres concernés

Deux feuilles d'informations ont été jointes au info-délits, version « papier », au mois de septembre et octobre 2014. Dans celles-ci, nous sollicitons les personnes qui recevaient les info-délits par courrier postal, **de manière individuelle**, de nous communiquer si elles disposaient d'une adresse e-mail.

Cette démarche, faisait partie d'une réflexion sur le mode de distribution des informations mensuelles (info-délits), comprenant notamment la diminution des frais d'envoi et, dans le cadre d'une action écologique, de penser à la protection de l'environnement.

A ce jour, plus de 200 membres n'ont pas encore répondu à cette demande. Nous vous rappelons qu'à terme, les envois des info-délits par courrier postal seront exclusivement réservés aux correspondants qui distribuent ces informations aux membres de leur secteur, aux personnes n'ayant pas de raccordement Internet et à celles qui ont des difficultés à se déplacer.

Nous vous remercions d'ores et déjà de prendre en considération cette demande et de nous répondre dans les meilleurs délais.

Conseil du mois :

Cambriolages en fin de journée

Année après année, en automne, augmentent les vols par effractions commis à la tombée du jour dans les habitations. Quelques astuces simples peuvent vous aider à éviter ces mésaventures souvent traumatisantes. L'une consiste à placer une minuterie enclenchant une ou plusieurs lampes économiques dans son logement dès la tombée du jour; une autre d'installer des détecteurs de mouvements qui enclenchent des éclairages à faible consommation à l'extérieur du domicile.

Adoptez quelques réflexes sécuritaires et redoublez d'attention. Prenez toutes les mesures possibles pour dissuader les cambrioleurs d'agir.

Conseils !"

- **Équipez une ou plusieurs lampes dans votre logement avec des minuteries**, réglées pour fonctionner de 16 h 00 jusqu'à l'heure à laquelle vous rentrez ! Si possible, installez ces éclairages à l'étage, pour que le cambrioleur ne puisse pas voir à l'intérieur du logement. Utilisez des lampes économiques, qui ne chauffent pas et consomment peu d'énergie. Par ailleurs, une radio en marche donnera l'illusion que les lieux sont occupés !
- Équipez l'extérieur de vos habitations de détecteurs de mouvements qui enclenchent des éclairages, économiques également !
- Veillez à ne pas laisser des fenêtres ouvertes en "imposte", car le cambrioleur essaiera de les forcer !
- Mettez vos valeurs à l'abri, changez vos habitudes et ne mettez pas vos bijoux dans la chambre à coucher ou à la salle de bain !
- Changez les cylindres apparents ou protégez-les par des rosaces !
- Équipez les fenêtres et portes-fenêtres de systèmes de verrouillage !
- Renforcez vos portes !
- Verrouillez et videz vos véhicules !

E. Genton, adjudant